

# Environnement

## Les éco-gestes au quotidien

**PETITS  
gestes**  
...  
**GRANDES  
économies**



Les objectifs de la municipalité sur la période 2013-2020 :

**30 %**  
de réduction des consommations d'énergie dans les équipements...  
et 30 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre

**50 %**  
de la consommation en énergies renouvelables



## Environnement

# Les éco-gestes qui sauvent

**Pour atteindre l'objectif de 30 % de réduction des consommations d'énergie dans les équipements municipaux, une seule solution : adopter les « éco-gestes » au quotidien ! Une campagne de sensibilisation est lancée pour améliorer, encore, les comportements de chacun.**



Optez pour des multiprises avec interrupteur, c'est plus pratique !



Avant la baignade, direction la douche pour préserver les filtres du centre aquatique.

**D**iviser par deux sa facture énergétique, pourquoi pas ? Depuis 2010, l'école de Kermélo y travaille et elle n'est pas loin du compte, aujourd'hui. Consommation énergétique de l'équipement en 2009 : 80 MWh. Un travail de fond débute, qui porte vite ses fruits : les écoliers prennent conscience que certaines bonnes pratiques, mises en œuvre au quotidien, de simples petits ajustements, permettent

de réduire sensiblement la facture et l'empreinte écologique. Aujourd'hui, la consommation du bâtiment scolaire est estimée à 45 MWh. Et ce n'est pas fini : un petit compteur a fait son apparition, tout récemment, dans le préau de l'école : il renseigne la production d'électricité des 60 panneaux photovoltaïques installés sur le toit, ainsi que les consommations énergétiques en temps réel. Un outil ludique

et pédagogique qui devrait rapidement entraîner de nouvelles économies ! Dans le même esprit, la Ville de Lorient lance ce mois-ci la campagne « éco-gestes ». Objectif : réduire les consommations d'énergie dans les équipements publics, conformément à notre Plan climat énergie qui vise une réduction de 30 % sur la période 2013-2020. Pour sensibiliser le grand public et favoriser les prises de conscience, même principe que pour l'école de Kermélo : on joue la transparence et on affiche le menu ! En l'occurrence, des affiches ont été installées en janvier dans les équipements municipaux. Pour chaque équipement, toutes les consommations enregistrées (électricité, gaz, bois...) en 2014 et 2015 sont mentionnées en kilowattheure (un kilowattheure, c'est la

quantité d'électricité fournie en une heure pour une cafetière, par exemple, dont la puissance moyenne est de 1 000 watts). Les coûts correspondants sont également indiqués, et l'ensemble sera mis à jour chaque année. En 2015, la consommation des équipements et celle liée à l'éclairage public était de 32 595 070 kWh (pour une facture globale de 2,6 M€). Objectif pour 2020 : 25 000 000 kWh, pour une facture estimative de 2 M€ !

## Lampes, un choix éclairé

On distingue trois types de sources lumineuses : les lampes à incandescence, progressivement retirées de la vente, les lampes à décharge (lampes au sodium, tubes fluorescents, lampes fluocompactes, lampes à induction...) et les sources LED (diodes électroluminescentes) qui permettent à l'ampoule d'utiliser que 1W pour éclairer. Les critères d'un choix pertinent : l'économie d'énergie, bien sûr, mais aussi la puissance et l'intensité à déterminer en fonction de l'usage, la teneur en mercure ou la durée de vie, par exemple. Pour tout savoir sur les économies d'énergie et le confort dans votre logement, vous pouvez contacter l'espace info-habitat au 0 800 100 601.

## Les bons réflexes

Objectif ambitieux, difficile, certes... mais pas impossible. Pour atteindre ce niveau de réduction, il faudra que tout le monde s'y mette. Les agents municipaux, bien sûr, sont en première ligne et sont les « ambassadeurs » des bonnes pratiques, au quotidien, dans leurs



Pensez à adapter les sources d'éclairage à vos usages.

relations avec les usagers. Ils montrent l'exemple ! Quant aux usagers, ils doivent doubler de vigilance et adopter certains réflexes : signaler les problèmes, les sur-consommations, les dysfonctionnements qui entraînent des hausses de consommation... Vous êtes sportif, parent d'élève, amateur de théâtre ou de longueurs au centre aquatique ? Vous venez applaudir le FCL, vous fréquentez les médiathèques ou le Conservatoire ? Pour le petit dernier, vous avez opté pour un mode de garde en multi-accueil ? Il y a tellement de façons d'être « usager » d'un équipement municipal... mais pour devenir éco-citoyen, il suffit d'être vigilant. Les affiches disposées dans les bâtiments sont désormais là pour vous le rappeler. En poussant la porte de votre gymnase, par exemple, posez-vous les bonnes questions : je trouve qu'il fait très chaud, est-ce normal ? A-t-on vraiment

besoin d'un éclairage aussi puissant ici ? La chasse d'eau fonctionne mal et j'ai constaté une fuite, la mairie en est-elle informée ? Afin de faire remonter rapidement et facilement ces constats et toutes les autres sources de gaspillage susceptibles d'être rencontrées, un numéro dédié est mis en place : le 02 97 02 23 23.

### Sobriété énergétique

À Lorient, en matière de « bonnes pratiques », on ne part pas de zéro... bien au contraire. En matière d'isolation par exemple, la Ville mène depuis plusieurs années un travail de rénovation des menuiseries extérieures. Une enveloppe budgétaire est allouée à l'amélioration de l'efficacité énergétique du patrimoine municipal. Mais certaines actions ne coûtent rien et rapportent beaucoup. L'optimisation du rinçage des filtres du centre



**Laurent Tonnerre,**  
adjoint au maire chargé  
de l'environnement  
et de la transition  
énergétique

#### Quels sont les objectifs de notre politique énergétique ?

Notre politique vise à développer les énergies renouvelables (photovoltaïque, chauffage au bois) sur nos bâtiments pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et donc la pollution. Dans le même temps, on réduit notre facture, l'énergie que nous produisons nous-mêmes coûtant moins cher que celle que l'on achète sur le marché. Au rythme de nos investissements, nous devrions parvenir à 50 % d'énergies renouvelables sur notre patrimoine en 2020.

L'autre objectif est de réduire de 30 % nos consommations d'énergie. Cela concerne nos bâtiments et l'éclairage public. Cet objectif sera toutefois plus difficile à atteindre.

#### Comment réduire nos consommations d'énergie ?

Tout d'abord en améliorant la performance de nos équipements, que ce soit l'isolation des bâtiments ou un éclairage LED. Ensuite, par une ambition de sobriété énergétique, en luttant contre les gâchis : graduer l'intensité de l'éclairage public d'après les heures de la nuit ; adapter l'éclairage et le chauffage des salles aux besoins réels. Ne pas laisser en veille les ordinateurs... Néanmoins, la Mairie ne peut pas tout faire elle-même. Nous avons besoin de l'implication des Lorientais, qui sont les usagers de nos équipements, pour amplifier ces gains par une discipline au quotidien.

La Ville doit être exemplaire sur son patrimoine tout en créant un élan citoyen pour relayer son action et être à la hauteur des enjeux climatiques.

#### Comment les citoyens peuvent-ils être acteurs de la transition énergétique ?

Il y a tout d'abord tout ce qui est mené depuis des années pour le tri des déchets et les modes de transport alternatifs à la voiture. Pour l'énergie, nous avons permis à des citoyens d'être propriétaires de panneaux solaires installés sur le toit de l'Hôtel de ville et de l'école de Kersabiec. Nous allons renouveler l'opération en 2017. Nous lançons une grande campagne d'économie d'énergie en affichant les consommations et factures de chaque bâtiment municipal accompagnées des éco-gestes simples à mettre en œuvre ; cela pour informer et stimuler les consciences. Cette dynamique d'éco-citoyenneté peut aussi s'étendre à la sphère privée de chacun, pour faire de Lorient une ville référence.



Les cycles courts à basse température sont plus économiques.

aquatique du Moustoir a ainsi permis une économie d'environ 20 % des consommations d'énergie. Dépenses d'investissement ? Zéro euro : six mois de recherche dans les sous-sols ont permis aux équipes de trouver les moyens d'organiser le rinçage en diminuant drastiquement la consommation d'eau chaude. Cette dynamique de réduction des consommations a ensuite été poursuivie avec l'isolation des sources de chaleur. Autre source d'économies : l'éclairage public, qui représente actuellement près de 15 % de la consommation

d'énergie de la Ville et 23 % de la facture énergétique totale. Les « boules » lumineuses, vétustes, très énergivores et peu efficaces, laissent peu à peu la place à du matériel moderne, piloté par des variateurs de tension. De plus en plus, les niveaux d'intensité s'adaptent selon les endroits et les moments, et on peut aussi, parfois, éteindre tout simplement la lumière. Sur la desserte portuaire, entre l'échangeur de Kerduel et le giratoire de la base de sous-marins, les 165 mâts d'éclairage n'étaient plus allumés depuis 2013.

Illustrations du dossier : © Karbone Studio



Attention au sur-éclairage !



Une fuite dans un équipement public ? Signalez le problème à la mairie.

Conséquences : une biodiversité nocturne qui s'épanouit et des économies à hauteur de 30 000 € par an sur le poste « Dépenses énergétiques », sans aucune incidence sur la sécurité. Les lampadaires ont donc été définitivement enlevés fin 2016... La sobriété énergétique passe à la fois par du matériel performant et par de nouveaux comportements et de nouvelles habitudes : c'est tout le sens de cette

campagne qui vise à montrer, chiffres à l'appui, les sources d'économies potentielles. Sources d'économies valables dans les équipements publics... mais aussi dans nos foyers respectifs. Les éco-gestes sont les mêmes partout, à des échelles différentes. La « chasse au gaspi » est ouverte, et on a tous à y gagner !

### Installations 2016 et programme 2017

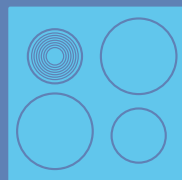
En 2016, les écoles de Lanveur, Kersabiec et Keroman ont été équipées de **panneaux photovoltaïques**. La mise en service des panneaux installés sur le toit de l'Hôtel de ville est programmée pour ce début d'année. Prochains chantiers prévus : les bâtiments de l'EESAB, du CFA et de Kerlétu. À l'école de Kerentrech, une **chaufferie bois** a été mise en service à la rentrée dernière. Cette année, l'école de Nouvelle-Ville sera équipée à son tour. Afin de sécuriser la filière bois, **2 000 arbres** seront bientôt plantés à Kerulvé. Le développement du **parc de véhicules non polluants électrique** seront mises en place jusqu'en juillet prochain. Notons enfin que le contrat passé avec *Enercoop*, fournisseur **d'énergies renouvelables locales et issues de petites installations** s'étend en 2017 à 7 nouveaux équipements municipaux.

*Certains éco-gestes sont bien connus : éteindre la lumière en sortant de la pièce par exemple ! D'autres sont tout aussi efficaces et parfois moins cités. Voici quelques chiffres à connaître, et les conseils qui vont avec...*



**À savoir :** au-delà de 20°C dans la maison, chaque degré coûte en moyenne 7 % sur la facture de chauffage.

**Un conseil :** utiliser un thermostat d'ambiance avec programmation.



**À savoir :** une casserole munie d'un couvercle maintient 1,5 litre d'eau en ébullition avec moins de 200 W, presque quatre fois moins que sans couvercle !

**Un conseil :** adapter la casserole à la taille de la plaque de cuisson... pour éviter les déperditions !



**À savoir :** une lampe basse consommation de 20 W convient pour lire ou travailler, une de 5 W suffit quand on est devant un ordinateur.

**Un conseil :** répartir les sources de lumière dans la pièce plutôt que d'avoir un seul point lumineux.



**À savoir :** pour une douche de 5 minutes, comptez 15 litres d'eau... si vous arrêtez l'eau pour vous savonner (sinon c'est 60 !)

**Un conseil :** régler la température du chauffe-eau entre 55 et 60°C.



**À savoir :** une chasse d'eau défectueuse, c'est 25 litres par heure pour un mince filet d'eau, soit 219 m<sup>3</sup>/ an, pour un surcoût de près de 700 €.

**Un conseil :** contrôlez régulièrement leur bon fonctionnement !



**À savoir :** une température moyenne de 5°C est suffisante dans un réfrigérateur (-18°C pour un congélateur).

**Un conseil :** Pour vérifier la température, mettre un thermomètre dans un verre d'eau et attendre une nuit.



**À savoir :** le poste multimédia représente 30 % des consommations d'électricité.

**Un conseil :** relier plusieurs appareils à une même multiprise avec interrupteur. Il devient alors facile de couper les appareils la nuit ou en cas d'absence.



**À savoir :** le poste lavage, avec 27 % des consommations d'électricité spécifique, est le deuxième poste le plus consommateur.

**Un conseil :** utiliser le plus souvent possible les cycles courts à basse température.



**À savoir :** les ballons d'eau chaude ont tous un groupe de sécurité, qui, mal réglé, représente une source très importante de déperdition énergétique.

**Un conseil :** installer un réducteur de pression si celle-ci est trop importante.